

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



UN LIBRARY  
APR 2 1960  
SECTION

Distr.  
LIMITEE  
T/PET.4/L.81  
13. avril 1960  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. STEPHEN E. NYENTI, AU NOM DU "CAMEROONS COMMONERS CONGRESS"  
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION DU ROYAUME-UNI

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2 du règlement intérieur du  
Conseil de tutelle)

No CCC/19

le 1er janvier 1960

c/o Stephen E. Nyenti,  
R.C.M., Mamfé.

Le Secrétaire général,  
Nations Unies,  
actuellement en déplacement au Cameroun.

LIBERTE D'EXPRESSION

Monsieur,

Au nom du Cameroons Commoners Congress - parti qui réclame l'indépendance pour le Cameroun britannique - je suis heureux de vous déclarer que votre visite est une bénédiction.

2. Nous sommes déconcertés par les deux questions qui nous seront posées au cours du plébiscite d'octobre 1960. Ni l'une ni l'autre ne nous offre la liberté. Elles tendent au contraire à nous réduire à un état permanent de servitude. Nous ne voyons aucune raison de demeurer une dépendance de la Nigeria ou du Cameroun français.

3. Ce que nous demandons, c'est de continuer d'exister en tant que Cameroun britannique indépendant. C'est pourquoi nous voulons que le plébiscite comporte une troisième question : - "QUE LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE RESTE PLACE SOUS LE REGIME DE LA TUTELLE JUSQU'A CE QU'IL SOIT PRET POUR L'INDEPENDANCE?" Refuser d'ajouter cette question équivaudrait à nous refuser

la liberté d'expression parce que les deux autres solutions - être unis à la Nigeria ou être unis au Cameroun français - sont tellement inacceptables qu'elles méritent d'être boycottées.

4. Quant à la question de savoir si notre Etat serait viable, qu'il me soit permis de dire que nul homme pauvre n'a plus qu'il ne lui faut. Quiconque a plus d'argent qu'il ne lui en faut et le donne à une autre personne, cette autre personne devient automatiquement son serviteur. "Qui paie le musicien choisit la musique". Nous ne sommes disposés à servir aucun voisin dans de telles conditions.

5. C'est vers vous que nous regardons, et, par vous, vers les Nations Unies, pour notre salut. Ce que nous voulons, c'est la troisième question que nous avons énoncée au paragraphe 3. Nous croyons que vous ne nous donnerez pas une pierre alors que nous vous demandons du pain.

Je vous prie d'agréer, ...

Pour et au nom du Camerocns Commoners Congress

Signé : S. E. NYENTI

SECRETARE

Copies : A S.E.M. le Commissaire, Cameroun méridional, Buea.

A la Nigeria Broadcasting Corporation, Buea.

-----